



A39-WP/467
EC/41
28/9/16
Additif No 1
30/9/16

ASSEMBLÉE — 39^E SESSION

COMMISSION ÉCONOMIQUE

PROJET DE TEXTE DU RAPPORT SUR LE POINT 39 DE L'ORDRE DU JOUR

ADDITIF NO 1

Les éléments ci-joints sur le point 39 sont présentés à la Commission économique pour examen.

Point 39 : Réglementation économique du transport aérien international — Politique

.....

39.30 En ce qui concerne la question de l'attribution des créneaux, soulevée dans la note WP/231, présentée par l'ACI, et la note WP/340, présentée par l'IATA, la Commission entend et accueille favorablement la déclaration commune faite par les deux Organisations, qui reconnaît la nécessité d'optimiser l'utilisation des capacités limitées, en particulier aux aéroports à capacité réduite. Ainsi, les deux Organisations sont convenues de travailler en collaboration sur le processus en cours afin de définir un processus d'attribution des créneaux plus efficace et plus performant. Elles sont également convenues que ce processus doit garantir la transparence, la certitude, la cohérence, l'impartialité et la non-discrimination, tout en restant également harmonisé à l'échelle mondiale. La Commission note que l'ACI et l'IATA travailleront avec les États, les acteurs de l'industrie en tant que partenaires et présenteront un rapport d'avancement à la prochaine session de l'Assemblée.

.....

— FIN —